

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

16 DÉCEMBRE 2010

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 39

OBJET

**Société des parkings
souterrains du huitième
arrondissement –
Avenant n° 4 au contrat
de délégation de service
public pour
l'exploitation du parc de
stationnement Château**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 17 décembre 2010
par voie d'affichages
notifié le
transmis en Sous-Préfecture
le 24 décembre 2010
et qu'il est donc exécutoire.

Le 28 décembre 2010

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général Adjoint
des Services


François LANSIART

L'an deux mille dix, le 16 décembre à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 9 décembre deux mille dix, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Étaient présents :

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Monsieur BATTISTELLI*, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame de JOYBERT, Monsieur LEBRAY, Madame GENDRON, Madame GOMMIER, Monsieur HAÏAT, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame MAUVAGE, Monsieur MAILLARD, Madame USQUIN, Madame NICOT, Monsieur STUCKERT, Monsieur PERRAULT, Monsieur RAVEL, Madame KARCHI-SAADY, Madame PERNOD-RONCHI, Monsieur FAVREAU, Monsieur ROUSSEAU, Madame de CASTRO COSTA, Monsieur QUÉMARD, Madame BRUNEAU-LATOUCHE, Madame LEGRAND, Monsieur PÉRICARD, Madame RHONÉ, Monsieur LÉVÊQUE, Monsieur FRUCHARD

*Monsieur BATTISTELLI (sauf pour le dossier 10 G 00, le procès-verbal de la séance du 10 novembre 2010)

Avaient donné procuration :

Monsieur CHARREAU à Monsieur SOLIGNAC
Madame ROCCHETTI à Madame de CIDRAC
Madame TÉA à Madame de JOYBERT
Mademoiselle DEMARIA-PESCE à Monsieur LAMY
Monsieur BLANC à Monsieur PÉRICARD
Madame FRYDMAN à Monsieur LÉVÊQUE

Secrétaire de Séance :

Monsieur PERRAULT

N° DE DOSSIER : 10 G 08

OBJET : SOCIÉTÉ DES PARKINGS SOUTERRAINS DU HUITIÈME
ARRONDISSEMENT - AVENANT N° 4 AU CONTRAT DE DÉLÉGATION
DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DU PARC DE
STATIONNEMENT CHÂTEAU

RAPPORTEUR : Monsieur AUDURIER

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Par une délibération du 8 juillet 2010, le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à prolonger le contrat de délégation de service public du parc de stationnement du Château jusqu'au 30 juin 2011.

Le contrat d'avenant n'a pas encore été signé, car il vous est proposé de l'amender tant dans sa durée que dans les modalités de calcul de la redevance.

En effet, il s'avère que les délais de la procédure de délégation de service public rendent nécessaire de décaler de deux mois supplémentaires l'échéance proposée afin de laisser suffisamment de temps pour la négociation avec les candidats retenus, à savoir au 31 août 2011.

De plus, le calcul de la redevance payée par le délégataire à la Ville a été revu à la hausse pour tenir compte de l'absence d'amortissement à la charge du concédant durant la prolongation du contrat.

Afin d'acter ces modifications et en application de l'article L1411-2 du code général des collectivités territoriales permettant de prolonger le contrat actuel pour motif d'intérêt général dans la limite d'une année supplémentaire, il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 4 au contrat de délégation de service public pour l'exploitation du parc de stationnement Château et tous les documents s'y rapportant.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le code général des collectivités territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 4 au contrat de délégation de service public pour l'exploitation du parc de stationnement Château et tous les documents s'y rapportant.

POUR EXTRAIT CONFORME
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Emmanuel LAMY
Maire de Saint-Germain-en-Laye